



SCSI

Syndicat des  
Cadres de la  
Sécurité  
Intérieure

CSIP

## COMITE TECHNIQUE POLICE DU 7 AVRIL

### LE SCSI EN PREMIÈRE LIGNE!

#### DES TEXTES ET DES QUESTIONS IMPORTANTES POUR LES OFFICIERS...

## CRÉATION DE LA DGSI

Une réforme du renseignement était indispensable. En 2008, le SCSI s'était seul opposé à celle présentée... Depuis, les faits lui ont donné raison et nous avons maintes fois réitéré qu'une grande direction du renseignement, englobant l'ensemble des composantes des forces de la police nationale concourant au renseignement intérieur, devait voir le jour.

Aujourd'hui, seule la moitié du chemin est réalisée...

De nombreuses questions restent toujours en suspens :

- Sur les implantations territoriales dont chaque fermeture impacte majoritairement les officiers de police
- Sur le positionnement des officiers, même si Monsieur CALVAR a indiqué que des divisions allaient leur être confiées.

Le DCRI a déclaré que la DGSI ne fonctionnerait que si le SRT fonctionnait bien également. Des doutes sérieux subsistent sur sa deuxième exigence ....

Le SCSI regrette que les officiers n'aient pas été associés aux réflexions liées à la réforme. Forts de leur expérience, il aurait été judicieux de les entendre.

Le SCSI, en cohérence avec les positions qu'il a exprimées devant la commission des lois, le sondage lancé auprès des officiers et les conclusions des groupes de travail qu'il a constitué, s'est abstenu.

*Votes : Pour 15 : Unité police-alliance-synergie-snapatsi- Unsa police - SCPN - Abstention 3 : SCSI et Snipat Fo*

## CRÉATION D'UNE CELLULE D'ACCOMPAGNE- MENT DES CARRIÈRES DES OFFICIERS

Le SCSI a validé l'intérêt d'une cellule d'accompagnement des carrières au sein du bureau des officiers de police.

Le SCSI est attaché aux moyens alloués à cette mission qui ne devra pas se faire au détriment de la mission M2RP.

Le SCSI a rappelé une nouvelle fois que la fusion des deux bureaux de gestion des commissaires et officiers aurait permis de mutualiser des moyens sans être obligé de détourner des C.M.C. de leur mission initiale.

*Votes : Pour 16 : unité Fo- Unsa police-alliance-SO-Snapatsi-SCPN- SCSI  
Abst 2 : Snipat Fo*

# Retraite



Le SCSI, confirmant les termes de son courrier, a demandé qu'une réponse officielle de l'administration soit communiquée rapidement au sujet des conséquences de la réforme des retraites et sur la bonification quinquennale afin de faire taire les rumeurs.

Le DRCPN a répondu que s'agissant d'un dossier interministériel concernant aussi les douaniers, et la pénitentiaire ... Il avait sollicité une réponse du ministère concerné.

## FRAIS D'ENQUÊTE ET DE SURVEILLANCE



Le SCSI a fait remonter la grande impatience des fonctionnaires de police générée par la disparition depuis des mois des frais d'enquête et de surveillance.

Le SCSI a condamné le futur paiement des gratifications sur le budget non abondé de la PRE contrairement aux préconisations de la commission IGA/IGPN.

Le DGPN a indiqué que conformément aux préconisations, il allait faire un versement de FES tous les 4 mois aux directions. Mais, à ce jour il n'est pas en mesure de nous donner le montant total de l'enveloppe prévue. Il nous sera communiqué ultérieurement.

Il a précisé qu'une ligne budgétaire en fonction de la taille de chaque service allait être ouverte pour les frais de relations publiques qui devront être justifiés. Un nouveau décret remplaçant celui de 1926 devra être publié.

## REFORME

PJ

CORSE

ANTILLES



Réforme de la police judiciaire en Corse et aux Antilles :

Le SCSI s'est inquiété du devenir des demandes de l'intersyndicale. Que penser des propos d'un officier supérieur de Gendarmerie en fonction aux Antilles qui a déclaré il y a quelques jours, que le projet était "fossilisé"?

Le DGPN a indiqué qu'il attendait d'en parler avec le nouveau Ministre...

## CRÉATION DE LA SOUS-DIRECTION DE LA LUTTE CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

Arrêté créant la sous-direction de la lutte contre la cybercriminalité à la DCPJ.

Le SCSI regrette que les micros structures de la gendarmerie traitant de cybercriminalité n'aient pas intégré la nouvelle sous-direction de la DCPJ pour une meilleure efficacité. Sûrement pas assez de postes de responsabilité à récupérer ...

## DERNIÈRE MINUTE

### COMITE TECHNIQUE MINISTÉRIEL DU 9 AVRIL:

Le nouveau ministre de l'Intérieur a tenu à ouvrir le comité technique avant de rencontrer les OS en bilatérale dans les jours à venir.

Concernant le vote relatif à la création de la DGSI, il a été identique à celui du CT Police.

*Vote pour: 11 unité FO-Alliance. Synergie Officiers. Alliance. Snapatsi. Unsa Police. Abstention du SCSI -CFDT, CFDT Préfecture, Snipat FO, FO préfecture.*

**Vous pourrez lire en pièce jointe la déclaration de secrétaire général du SCSI, Jean Marc Bailleul sur ce sujet.**



SCSI, ensemble, l'avenir se construit !